

Renseignements sur les documents

Modifications apportées aux codes d'objet et de fonction

Version 15

2023-24

<u>Code de fonction</u>	<u>Description du code de fonction</u>	<u>Modification</u>	<u>Raison</u>
58	Disposition liée aux relations de travail	Ajout : Nouveau code de fonction	Permettre aux conseils de tenir compte des règlements qui sont hautement probables et mesurables au cours de la période de référence, mais qui ne sont pas encore payables au personnel.
<u>Code d'article</u>	<u>Description du code d'article</u>	<u>Modification</u>	<u>Raison</u>
174	Dispositions relatives aux traitements et salaires	Ajout : Nouveau code d'article	Permettre aux conseils de tenir compte des règlements qui sont hautement probables et mesurables au cours de la période de référence, mais qui ne sont pas encore payables au personnel.
274	Dispositions relatives aux avantages sociaux	Ajout : Nouveau code d'article	Permettre aux conseils de tenir compte des règlements qui sont hautement probables et mesurables au cours de la période de référence, mais qui ne sont pas encore payables au personnel.
<u>Tableau 10</u>		<u>Modification</u>	<u>Raison</u>
80.2	Disposition liée aux relations de travail	Ajout : Nouvelle ligne pour l'enregistrement des dispositions liées aux relations de travail sous les nouveaux codes de fonction et d'article.	Permettre aux conseils de tenir compte des règlements qui sont hautement probables et mesurables au cours de la période de référence, mais qui ne sont pas encore payables au personnel.